



TRAVAUX DE VOIRIE

OBJECTIFS POURSUIVIS :

La commune d'Octeville-sur-mer, comme toutes les communes rurales, dispose d'infrastructures routières issues d'anciens chemins d'exploitation, qui, au fur et à mesure des campagnes de gravillonnage, se sont trouvées élargies et renforcées. La caractéristique de ces voies et la quasi absence de structure de chaussée et en particulier l'absence de couches de fondation et de couches de base.

L'augmentation du trafic, associée à une évolution du gabarit mais également de la charge, des véhicules circulant sur ces voies (engins agricoles, poids lourds, etc.) ont généré, ces dix dernières années, l'apparition d'anomalies suffisamment importantes pour affecter la pérennité du réseau routier communal, mais également la sécurité des usagers de la voirie.

Face à cette situation, la commune a mis en place un plan pluriannuel de réhabilitation de ses infrastructures routières communales.

Parallèlement à cette démarche la prise en compte de la sécurité des usagers ainsi que l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite conduit la commune à mettre en œuvre les travaux nécessaires à la réalisation d'ouvrage afin de respecter la réglementation en vigueur.

C'est donc bien une démarche globale de réhabilitation de la voirie, qui dépasse le simple entretien des couches de roulement et des enduits superficiels.

Voirie concernée dans un 1er temps, courant 2016-2017 :

- rue d'Ecqueville
- Parking Michel Adam
- cheminement des écoles
- impasse Bel Air